

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE RENÉ RUCKLIN BELFORT



Conseil d'École

Vendredi 7 novembre

présents : Mmes Richert, Richard, Thiriat, Batail, Etchiali, Lemaire, Jeannot, Burger, Bertrand, Tapie, M. Lecrot, enseignants, M. Obholtz directeur, Mme Gisiger éducatrice sportive, M. et Mme Anajjar, M. Elhireche, Mme Zeneli, Mme André, parents élus, Mme Weber psychologue scolaire, Mme Haemmerlé directrice du périscolaire, M. Brenot DDEN, Mme Monnot adjointe au maire pour l'éducation

excusés : M. Picart, représentant de la municipalité pour l'école, M. Dani professeur Elco, Mme Courtot infirmière, Mmes Unal, Huzejnovic, M. Zellili, M. Bitam, parents élus, Mme Obholtz enseignante spécialisée .

Prochain conseil d'école vendredi 20 mars 17h00

Résultats des élections :

269 inscrits sur école

158 votants

42 bulletins nuls ou blancs

116 exprimés

58,74% participation : bon taux , bon signe pour l'école

8 sièges pourvus et un suppléant



Titulaires et suppléants sont invités et ont droit de parole, seuls les titulaires votent

Attributions du conseil d'école : cf. doc. distribué en séance

On peut parler de tout mais on n'entre pas dans les classes, on ne parle pas d'un enfant ou de la pratique d'un enseignant

Les règlements de l'école

→ **Règlement intérieur** inscrit dans un règlement départemental qui, lui, est mis en place par DASEN. Il est voté par le conseil d'école. Il a été collé dans les cahiers, mais sera refait dans l'année.

Proposition est faite qu'un groupe de travail associant les parents soit mis en place. Les parents sont partants pour participer à la construction de ce règlement.

3 dimensions nouvelles :

- les enfants
- les familles
- les enseignants

Règlement intérieur actuel adopté à l'unanimité jusqu'au changement en cours d'année



Décision : les parents élus seront associés à la réflexion sur le règlement intérieur.

→ **Protocole de transfert de responsabilité** : entre le temps scolaire et le périscolaire

L'objectif est que chaque enfant soit là où il doit être au bon moment.

Ce document engage enseignants et directrice du Périscolaire

→ **Règlement de la cour de récréation** :

L'équipe enseignante a fait un travail pour en faire un espace sécurisé et sécurisant.

On a décidé de retravailler dessus.

Les enfants ont des demandes sur ce temps. On souhaite les rendre acteurs et les parents aussi.

M. Elhireche : Nous ne sommes jamais dans la cour. Idée de pouvoir observer une cour de récréation.

Mme Tapie : Cette observation sera efficace si une grille d'observation est établie.

M. Obholtz : proposition très intéressante car espace très compliqué à comprendre. Grille doit prendre en compte souhaits et questions des familles mais aussi des points sur lesquels les enseignants veulent attirer attention.

Un binôme à la fois pour ne pas perturber le déroulement.

Mme André : idée d'observer du bâtiment d'en face avec une vue de haut.

M. Lecrot : important de voir aussi les conflits et leur règlement au cœur de la cour.

M. Obholtz : les 2 sont possibles, important d'être au cœur du sujet.

Parents volontaires : Mme André, M. Elhireche.

Les enseignants proposeront une grille d'observation

Débat autour de : À qui le propose-t-on ? Parents élus ? Tous les parents ?

Discut café concerne tous les parents, donc il faut proposer à tous.



Une opération « cour ouverte » sera organisée pour tous les parents volontaires.

L'écriture du règlement se fera en 4 temps :

Temps 1 :

- ↘ Débat en classe prévu aboutissant à dessin ou texte.
- ↘ Cour ouverte pour les parents (observation organisée)

Temps 2 : Discut café avec des délégués des élèves, des parents, des enseignants
vendredi 28 novembre 14h

Temps 3 : Enseignants et parents en conseil des maîtres élaborent un règlement positif
samedi 29 novembre 9h

Temps 4 : Diffusion et vie du règlement

La rentrée 2014 :

→ **les horaires** ont changé pendant les vacances du fait de la restauration scolaire qui doit se faire sur 2h.

8h30/11h45 13h45/15h45

→ *les classes* :

- ↳ 2CP
- ↳ 2 CE1
- ↳ 1CE2
- ↳ 1CE2 CM1
- ↳ 2CM1 CM2

Qu'est ce qu'une classe double ? Pourquoi ?

> Question d'effectifs : le nombre d'élèves n'est pas réparti équitablement sur chacun des niveaux

> Choix pédagogique > séparer parfois une même cohorte.

> Mais qu'on se rassure **chaque niveau fait son propre programme**

8 classes mais 15 enseignants , 2 éducateurs, 2EVS, une infirmière scolaire (mi-temps), le CREESDEV, le SESSAD, une psy PRE (Plan Réussite Educative, financé par l'état par le biais des mairies) interviennent dans l'école

Mme Anajjar : Concernant le PRE, l'information devrait être plus diffusée aux parents.

M. Obholtz : Le PRE est un dispositif Municipal géré localement par l'infirmière scolaire.

On ne peut pas dire à tous les parents qu'il y a tel ou tel intervenant : c'est une commission qui détermine, à partir d'une hypothèse posée sur les besoins, une orientation vers tel ou tel type de prise en charge.

Par contre les parents peuvent directement contacter :

- ↳ L'infirmière scolaire qui est la référente locale du PRE
- ↳ Les enseignants et le Directeur ;
- ↳ La psychologue scolaire ;

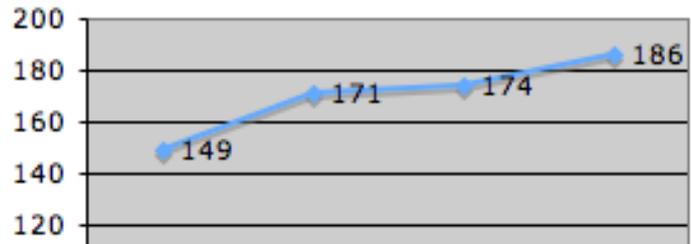
Mme Monnot : Au delà de l'école, le PRE peut répondre à des problématiques dans la familles, accompagnement de l'enfant dans sa globalité.



Article / PRE sera passé dans le prochain journal des parents et dans le BLOG

→ **Effectifs en hausse** :

149 en 2011/2012
171 en 2012/2013
174 en 2013/2014
186 en 2014/2015



Les effectifs en Maternelle diminuent : des conséquences pour nous dès 2015 ?

→ **Activités Pédagogiques Complémentaires** : (=APC)

Lundi mardi ou jeudi soir : 15h45/16h45 ;
Jours répartis sur la semaine car les locaux sont limités du fait des études .
Le vendredi est réservé aux réunions de conseil des maîtres
Les élèves sont choisis par les enseignants sur des critères scolaires > difficultés légères, passagères

→ **Accompagnement éducatif** : financé par état uniquement dans le cadre des RRS
2 ateliers : théâtre et arts plastiques

→ **Réunions de rentrée dans les classes** :

94 parents
Satisfaction des enseignants : c'est important aussi pour les enfants de voir que leurs parents s'intéressent à l'école.

L'année 2014/2015

→ **l'équipe au travail** :

- **Climat scolaire** : expression des sentiments au cycle 2, débats philo cycle 3, règlement dans les espaces collectifs, association des familles, campagne de civilité sur la politesse

- **Maîtresse +** : dispositif « plus de maîtres que de classes »
maîtresse qui prend en charge des petits groupes en priorité pour les cycles 2 avec thématique de la production d'écrit

- **Production d'écrit** au cycle 3

- **Evaluation positive**

- **Situations problèmes** : prévu en 2015/2016

→ **Projet d'Action Educative** : 2 déposés par l'école

Les projets d'action éducative permettent aux écoles d'obtenir des financements pour conduire des projets.

Rallye cartes postales : correspondance scolaire CP et CE1

Cérémonies de passages entre GS et CP, CM2 et 6ème : beaucoup d'émotion l'an passé du côté des enseignantes comme des parents dans ces temps.

→ **Les animations de l'année** : du pédagogique au festif...

Ces animations ont été choisies et retenues par l'équipe (choix pédagogiques) et se font en partenariat avec les parents

- P2 : défi maths début décembre et chants d'hiver avec goûter
- P3 : carnaval (lien avec la langue orale)
- P4 : lectures offertes (rencontres entre les classes) et Grande Lessive (arts plastiques)
- P5 : fête scolaire
-

M. Obholtz : Tout ceci est en plus du travail quotidien, donc il salue l'engagement des collègues depuis bien des années maintenant.

→ **Coup de pouce clé** : lire et écrire :



Dispositif proposé par une association APFEE (association pour favoriser égalité des chances à l'école) présente dans 267 villes de France.

Il est intégré au PRE.

Le dispositif concerne les élèves de CP uniquement. Ceux qui n'ont pas d'aide suffisante à la maison (parents qui travaillent, ou qui ne maîtrisent pas la langue) ou ceux qui sont inhibés, ou ceux pour qui un petit coup de pouce peut faire du bien.

Le fonctionnement répond à un cahier des charges très précis : 4 séances de 1h30 par semaine avec un groupe de 5 enfants.

Séance type :

- goûter et discussion sur la journée

- devoirs
- jeu en lien avec lecture ou écriture
- lecture d'une histoire par animateur avec discussion en remise en mots des élèves

Encadrement : personnel bac + 2 pour assurer la qualité de l'encadrement.

Engagement fort des familles : une réunion pour expliquer, une cérémonie à la mairie pour signer le contrat, fournir le goûter, venir assister au club une fois par trimestre, s'entretenir avec l'animateur sur son enfant. **Il ne s'agit en aucun cas d'assistanat.**

L'école et les maîtresses de CP ont donc répondu favorablement à cette proposition de la mairie, même si la durée leur paraît longue. Un bilan sera fait en fin d'année.

Proposition de M. Obholtz : étendre le dispositif sur les CE1 (groupe de recherche en cours)

→ ***Un fruit à la récré*** :

Projet financé par des fonds européens et une participation de la mairie.

Objectifs : Consommer plus de fruits quotidiennement, découvrir une agriculture locale raisonnée.

Environ 3 distributions de fruits dans un trimestre...

Séances pédagogiques dans les classes ; Visite de potagers péda, fermes.



Parents : qui va gérer le côté pratique ?

Enseignants : on voudrait faire appel aux parents, mais nos EVS pourront aider.

→ ***RASED*** : Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficultés

- une psychologue scolaire qui intervient au delà de notre secteur.

- deux maîtres E : Sylvain (à 80% + 20% direction) Delphine Nolot (pour Rucklin et Dreyfus Schmidt mais aussi Châtenois et Raymond Aubert) : aide pédagogique pour des élèves en grande difficulté quand l'aide de la classe ne suffit plus.

- une maîtresse G (Marie Jo Obholtz) : élèves décrochés du scolaire et pas très scolaires

Les parents sont informés de l'intervention du maître G ou E.

Une autorisation écrite des parents est nécessaire pour la psychologue scolaire et la maîtresse G

les élèves concernés en ce moment : priorité au cycle 2 faute de moyens. 35% des élèves de CP pris en charge cette période, 45 à 50% sur une année.

C'est l'inspectrice qui pilote le RASED et fixe les priorités.

Parents : Problème se situe donc à la maternelle.

Mme Tapie : Depuis plusieurs années les maintiens en GS sont limités à des cas de handicap. Or certains enfants ne sont pas prêts pour le CP et un maintien devrait être possible. Du coup ils se retrouvent en grande difficulté au CP.

M. Obholtz : Les personnes spécialisées deviennent rares, les interventions en maternelle ne sont pas à la hauteur des besoins, hélas.

Mme Anajar : Une grande hétérogénéité est soulignée par la maternelle

M. Obholtz : un discut café sera prévu sur l'importance de la langue et du langage.

Aspects matériels :

Sécurité des piétons : vitesse des véhicules à la sortie, voitures en double voire en triple file quand il pleut ;

Courriers au maire et au DASEN faits > contrôles de police aléatoires.

Parents souhaitent que l'engagement pris par ancienne municipalité soit poursuivi. Les contrôles de police semblent moins nombreux.

Bilan des parents : élèves plus responsables cette année, mais par temps de pluie, c'est compliqué du côté des parents.

Travaux : certains travaux demandés n'ont pas été réalisés car rénovation annoncée.

Pour les travaux qui n'ont pas été réalisés pendant les congés d'été et qui touchent aux classes, l'école demande que cela ne soit pas fait en cours d'année sans en référer au directeur ou aux enseignants concernés : ex du changement de place des tableaux.

Rénovation :

Confirmée par mairie.

Parents inquiets sur les conditions d'enseignement pendant les travaux.

Mme Lemaire : En tant que remplaçante , je suis allée dans les écoles qui ont été rénovées l'année dernière, et les conditions de travail des élèves étaient bonnes.

M. Obholtz : Notre école est sans doute l'école la plus vétuste de Belfort. Il était grand temps de faire quelque chose. Nos élèves ont droit à des locaux de qualité.

Parents : Quel genre de travaux ?

Mme Monnot: immenses ! Mise aux normes handicap, mise aux normes énergétiques

Exercices évacuation incendie et confinement

3 ex d'évacuation dans l'année

Temps mis pour évacuer des 2 bâtiments : 3'42

Un exercice de confinement est prévu avant, ou juste après les vacances de Noël

La coopérative scolaire :

- Rôle : achat de matériel pédagogique ou pour occasions particulières, financement de sorties péda, goûters lors de manifestations.
- Rentrées d'argent :
 - ↳ calendriers (260 euros an passé)
 - ↳ photos classe (200 euros)
 - ↳ fête école (400 euros)
- Cotisations de rentrée : 800 euros (pour 94 familles) : il faut savoir qu'on cotise à l'OCCE pour être couverts et on paie, y compris pour les enfants dont les familles n'ont pas payé la cotisation
- Financement de la mairie sur PAE, abonnements pour les classes (68 euros par classe)
- 3680 euros à la rentrée dans les caisses de la coopérative

Questions diverses des parents:

→ ***les sorties tardives*** : décalage horaires entre maternelle et élémentaire est trop long (15 minutes) à 11h30

une demande sera remontée à la mairie et à l'inspection pour l'an prochain. Une proposition sera faite au prochain conseil d'école (avec consultation de la maternelle) Les enseignants feront leur possible pour sortir rapidement les classes. *On rappelle cependant que les élèves sortant de la classe à 11h45, ils ne peuvent être à la grille à 11h45.*

→ ***ateliers périscolaires supprimés*** : c'est dommage.

Les parents se rabattent sur les études.

Mme Monnot: comment se passent les études ?

M. Obholtz: demande une personne de plus .

Mme Monnot: accordé, car il y a un quota mais cela dépend des quartiers, on ne regarde pas seulement les quotas. Année transitoire pour le périscolaire.

Mme André: l'enfant a aussi besoin de s'épanouir par culture et sport aussi.

Mme Monnot: idée dans les tiroirs de passport culturel pour apporter une aide auprès des enseignants dans le temps scolaire en lien avec les différentes structures

disponibles sur la ville.

Mme Gisiger : pour le sport, il est proposé à partir de 16h des écoles sportives (13 euros pour l'année) comme cela se faisait il y a quelques temps. Ateliers pas complets donc possible encore de s'inscrire. À mettre dans le journal des familles.

→ **Problématiques des poux** : les parents se plaignent de traiter leur enfant mais de voir toujours les poux revenir.

Mme Tapie : l'infirmière donne des produits sur demande aux parents

→ **vol dans les trousse** :

Enseignants : vol ou perte ? Il faut toujours un peu de distance avec la parole enfantine.

→ **Vescemont** :

Regret de Mme Tapie à l'annonce de la fermeture du Château aux écoles alors qu'elle y emmenait chaque année sa classe de CP à moindres frais.

Mme Monnot: le château coûte une fortune, mais des possibilités ailleurs seront cherchées.

→ **incident avec le concierge** :

Plainte déposée pour une agression indirecte (tags insultants suite à son intervention pour faire sortir des jeunes de la cour après 19h)

L'équipe enseignante soutient le concierge et exprime sa solidarité.

Proposition d'une réunion avec la mairie et le concierge pour que cette problématique soit prise en compte.

Le conseil d'école dans son ensemble, parents, enseignants, élus souhaitent aussi apporter son soutien officiel.

Périscolaire :

3 accueils :

→ le matin 7h45 à 8h30 : 6 enfants

→ 11h45 à 12h15 : 1 enfant

- Restauration scolaire : maternelle 20, élémentaire 30 en moyenne.

 ↳ 2 services : d'abord les maternelles + 10 de l'élémentaire

- Activités avant ou après repas sur la semaine car peu de temps.

↳ 3 objectifs : vivre ensemble, accès à la culture pour tous, implication des parents (ateliers parents/enfants)

- Garderie 25 + 15 à 17 élèves (certains après étude)
- Études

Mme André : surprise du nombre d'enfants présents au périscolaire , alors que le taux de parents qui ne travaillent pas est important.

Quels sont les critères pour accepter les dossiers à la restauration ?

↳ si parents ne travaillent pas, droit à 2 jours

*M. Obholtz : La question est légitime, car en effet beaucoup d'enfants ont une journée trop longue dans le collectif. Mais certains parents n'ont pas le choix, et il est parfois préférable pour certains d'entre eux d'être pris en charge . On ne peut donc interdire l'accès sur la base de critères qui ne peuvent prendre en compte la situation singulière de chacun. Un **accompagnement à la parentalité**, dans le cadre de la politique de la ville et en partenariat avec les différentes structures existantes est à réfléchir : c'est la responsabilité de la Municipalité.*

Mme Tapie : il serait intéressant de voir si les enfants présents ont en effet des parents qui ne travaillent pas ou si c'est une fausse représentation.

Mme Monnot se propose de venir en discuter lors du discut café.

Mme Anajjar : a beaucoup apprécié la réunion de rentrée où les enseignantes donnent des conseils pour les devoirs.

M. Obholtz : Cette question a fait l'objet d'un Discut café l'an passé. Mais on ne touche hélas que les parents qui se sentent déjà très concernés. Comment capter les familles qui ne viennent pas, qui sont dans la difficulté.

Prochain discut café de janvier sur : l'importance de la langue française.

Idée également d'une table ronde pour faire état des besoins du secteur en invitant la mairie qui y est tout à fait favorable.

Séance levée à 20h15

président de séance :
S. OBHOLTZ

Secrétaire de séance :
G. TAPIE